

MARIE-CLAUDE GUIZOT



Louis XIII
et les quatre vierges

Marie-Claude Guizot

Louis XIII et les quatre
vierges - L'intégrale

© Marie-Claude Guizot, 2024

ISBN numérique : 979-10-262-2920-9

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

INTRODUCTION

« ... les intrigues du cabinet donnèrent plus de peine au cardinal de Richelieu que toute la guerre étrangère. »

(Mémoires de M. de Montglat)

Ce livre est la première édition imprimée d'un manuscrit en vers du XVII^e siècle intitulé :

« LA FAYETTE. INTRIGUE DU CABINET. »

Le « cabinet » désigne les secrets les mieux gardés de la Cour. Bien que le nom de Louise de La Fayette soit mis en avant dans le titre, plus de la moitié du poème est consacrée aux autres favorites de Louis XIII : Marie de Hautefort, Renée de Vieux-Pont, Françoise de Chémérault.

Le manuscrit se présente sous la forme d'un volume de 170 pages (recto-verso). Le poème de 3669 vers est divisé en trois parties de longueurs inégales, la troisième partie étant restée inachevée. Une « clé » est fournie en introduction, avec les noms des principaux personnages (reproduite ici avec l'orthographe d'époque) :

ALARD : Amy de l'auteur

CLYVIE : Mademoiselle de La Fayette

LYSIMENE : Mademoiselle de Hautefort

LYSIS : Le Roy

ARMIDE : La Reyne

ARTEMISE : Madame de Senecey

PHILIS : Mademoiselle de Vieupont, aujourd'huy madame d'Annery

FLORICE : Mademoiselle d'Esche, aujourd'huy madame de Vilarceaux

LE DIEU DE NOS JOURS : Le cardinal de Richelieu

CHRISANTE : L'evesque de Lymoges, oncle de Clyvie

UN CHEVALIER : Frère de monsieur de Lymoges

UN PIE DIRECTEUR : Le Père de Varenne Jésuite

SANGUIN : Maistre d'Hostel du petit coucher

LALANDE : Maistre d'Hostel du petit coucher

LE VALEUREUX COMTE : De Nogent du petit coucher

ESPION MAJOR : Saint-Symon cousin de Florice

LE MARQUIS : Mortemar

RESERVE DEUX : Messieurs de Flex et d'Annery

CYNON : Boizanval valet de garde robe

DORINDE : La Saint Louis

LE VIEILLARD : Le Père Caussin Jésuite

PHILON : L'auteur

CLORIS : La Chemeraut

MELIFSE : Mme la comtesse de Flex

CLYANTE : M. d'Annery

CLOVIMAN : M. le Comte de Flex

Les noms de certains personnages sont aussi indiqués sans aucun travestissement, tels Caussin, Sanguin, Lalande, mais aussi Gaston (duc d'Orléans, frère du Roi), le comte de Nogent, le comte de Cramail, le marquis de

La Force, la Mère L'Huillier, ou encore Armand (l'un des prénoms de Richelieu).

Il y a également des indications de lieux : la France, la Bretagne, Paris, Orléans, Saint-Germain, Chantilly, Noisy, Angers, l'exil à Blaye de Saint-Simon, le siège de Corbie en 1636, le siège de Saint-Omer en 1638.

Les titres des principaux personnages sont également indiqués : le Roi, la Reine, le cardinal, le capitaine (M. de Gordes), le confesseur (le Père Caussin), le maréchal (de Brézé, beau-frère de Richelieu), les filles de la Reine (filles d'honneur) et le titre de dame d'atours obtenu par Marie de Hautefort, après son retour en grâce en 1638.

Autres noms cités : Testu, Machaut et Laffemas, M. de Noyers, Lucas (secrétaire de Louis XIII), Camusat et Du Bray (imprimeurs), les écrivains Chapelain, Corneille, Marais et Marie de Gournay, ainsi qu'une certaine de Launay, voyante.

Autant de repères transparents qui prouvent que « Philon » ne souhaitait pas rendre son texte totalement hermétique, probablement parce qu'il n'avait pas du tout l'intention de le faire publier, mais le réservait pour un usage privé et récréatif, entre amis – c'est d'ailleurs ce qu'il affirme.

Malgré sa richesse littéraire et historique, ce document n'a jamais fait l'objet d'aucune étude jusqu'à présent (même si Louis Vaunois l'a utilisé comme source). Cet ouvrage entend donc combler cette lacune, ce qui permettra de corriger bien des erreurs, car pour tenir compte des informations inédites qu'il contient, il est nécessaire de réécrire certains chapitres de la vie de Louis XIII, la version des faits habituellement racontée étant fautive. C'est la raison pour laquelle les notes explicatives sont assez longues, et afin qu'elles ne gênent pas la lecture du poème, elles ont toutes été rassemblées pour former une deuxième partie, qui peut être consultée séparément. Ces notes seront également l'occasion de replacer les personnages dans leur contexte culturel, afin de mieux les comprendre.

Les historiens se sont peu intéressés à Louis XIII (1601-1643), et encore moins à ses favorites. Ils ne se sont pas privés, par contre, de porter des jugements hâtifs sur ce personnage, jugements qui remplissent les livres quand la

psychanalyse prétend remplacer l'étude des manuscrits !

(Affirmer des choses sans preuves est d'ailleurs devenu une habitude chez de nombreux auteurs, historiens ou pas, dès qu'il s'agit de Louis XIII, y compris pour les détails les plus insignifiants. Ainsi en est-il de la légende tenace de la « perruque » : Louis XIII ne portait pas de perruque, la coiffure longue dite « à la soldate » étant tout simplement celle des militaires, et il n'existe aucun témoignage de l'époque faisant état d'une quelconque calvitie de ce roi. Ceux qui prétendent le contraire se gardent bien de citer leurs sources !)

L'existence même des favorites de Louis XIII étant souvent ignorée, la bibliographie les concernant est très rapide à parcourir. Huit livres seulement leur ont été consacrés :

– « Madame de Hautefort : nouvelles études sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle », Victor Cousin, Paris, Librairie Académique Didier, 1856

– « Une vocation et une disgrâce à la cour de Louis XIII », P. Ch. Daniel, Paris, Ed. P. Brunet, 1861

– « Louise-Angélique de La Fayette, La Cour – Le Cloître, 1618-1665 », par l'abbé Adolphe Sorin, Nantes, Lanoë-Mazeau, Paris, René Haton, 1892

– « Les Amies de Louis XIII », Pierre Delattre, Paris, Téqui, 1902

– « Le Roman de Louis XIII », Louis Vaunois, éditions Bernard Grasset, 1932

– Marie de Hautefort. Le grand amour de Louis XIII », Jacques Magne, Perrin, 2000

– « Marie de Hautefort », Joëlle Chevé, Pygmalion, 2013

– « Marie de Hautefort, Un amour platonique de Louis XIII », Coll. Reines, Maîtresses et Favorites n°84, Hachette Collections, 2017

Marie de Hautefort et Louise de La Fayette sont les plus célèbres, et les seules qui aient – un peu – retenu l'attention des historiens, car ce sont celles qui ont causé le plus de problèmes politiques et moraux. Ce sont également celles dont

la faveur a été la plus longue et la mieux établie. Marie de Hautefort est favorite de 1630 à 1635, puis supplantée par Louise de La Fayette de février 1635 au 19 mai 1637, date à laquelle Louise se retire dans un couvent. Renée de Vieux-Pont lui succède pour six mois, de juin 1637 à fin décembre de la même année. Marie de Hautefort redevient la favorite à partir de janvier 1638, puis est chassée de la Cour au mois de novembre 1639. La situation de Françoise de Chémérault est plus ambiguë, même si Nicolas Goulas, secrétaire du duc d'Orléans, la désigne bien comme favorite du Roi. Elle en possède de facto les avantages, surtout à partir de janvier 1639, mais toujours en parallèle de Hautefort. Ayant été chassée en même temps qu'elle, elle va cependant rester à Paris jusqu'au mois de mai 1640, et y intriguer pour tenter de retrouver sa place à la Cour, mais sans succès.

Dans les biographies de Louis XIII, Mlle de Chémérault n'est généralement pas évoquée, ou bien exécutée en quelques lignes, juste pour signaler qu'elle était l'amie de Mlle de Hautefort et que M. de Cinq-Mars est tombé amoureux d'elle. Un personnage secondaire en somme, dont les agissements n'auraient eu que peu de conséquences. Or c'est tout le contraire, car la présence et l'action de Françoise de Chémérault furent déterminants pour faire basculer les événements vers le tragique, à la fin du règne. Louis XIII lui-même, si avare de paroles, reconnaît l'importance de Mlle de Chémérault lorsqu'il déclare qu'il aurait volontiers donné de son sang pour qu'elle quitte la Cour deux ans plus tôt !

Signalons cependant que jusqu'au XIXe siècle, le statut de favorite de Mlle de Chémérault était admis par les historiens, qui se fiaient tout simplement aux témoignages laissés par les contemporains de Louis XIII – saine habitude à laquelle il convient de revenir... On peut citer par exemple M. J-A Jacquelin, qui écrivait en 1819 :

« Depuis la retraite de Mademoiselle de La Fayette, le cardinal avait conçu de nouvelles inquiétudes de Madame d'Hautefort et de Mademoiselle de Chémérault, qui se montraient encore plus attachées à la Reine qu'au Roi : ce fut afin d'affaiblir les sentiments de ce Prince pour elles, qu'il entreprit de lui donner un nouveau favori. »

(« Le sang des Bourbons ; Galerie historique des Rois et Princes de cette Maison, depuis Henri IV jusqu'à nos jours », p : 66)

Le temps des favorites : 1630-1640

- avril 1630 : début de la faveur de Marie de Hautefort, fille d'honneur de la Reine Marie de Médicis
- février 1631 : Marie de Hautefort devient fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche
- hiver 1633 : les « petits jeux » du Roi avec les filles d'honneur deviennent quotidiens chez la Reine
- février 1635 : première disgrâce de Marie de Hautefort, remplacée par Louise de La Fayette
- 17-29 janvier 1636 : Louise de La Fayette annonce son intention d'entrer au couvent, puis renonce à ce projet
- 19 mai 1637 : Louise de La Fayette se retire au couvent de la Visitation
- juin 1637 : début de la faveur de Renée de Vieux-Pont
- 30 juin 1637 : début des visites de Louis XIII au monastère de Louise, plusieurs fois par semaine
- août 1637 : Marie de Hautefort et Françoise de Chémérault aident la Reine Anne d'Autriche, compromise dans l'affaire des lettres espagnoles
- décembre 1637 : fin des visites de Louis XIII au monastère
- Noël 1637 : disgrâce de Renée de Vieux-Pont
- janvier 1638 : retour en grâce de Marie de Hautefort
- mars 1638 : Marie de Hautefort devient dame d'atours de la Reine Anne d'Autriche
- août 1638 : Mme de Lansac est nommée gouvernante du futur Dauphin, brouille entre Louis XIII et Marie de Hautefort à ce sujet, le Roi se rapproche de Françoise de Chémérault, puis se réconcilie avec Hautefort, et lui promet le titre de duchesse
- novembre 1638 : Mme de Brassac est nommée dame d'honneur d'Anne

d'Autriche, brouille entre Louis XIII et Marie de Hautefort à ce sujet, le Roi se rapproche de Françoise de Chémérault, puis se réconcilie avec Hautefort

- 8-10 janvier 1639 : affaire du marquis de Gêvres
- 23 janvier 1639 : mariage de Renée de Vieux-Pont avec Charles d'Annery
- mars à mai 1639 : le Roi essaie de brouiller Hautefort et Chémérault
- 25 mai 1639 : le Roi quitte la Cour pour aller à l'armée en Artois
- 3 novembre 1639 : le Roi revient à Fontainebleau et signifie leur disgrâce à Hautefort et Chémérault
- 17 et 18 novembre 1639 : Hautefort et Chémérault ont ordre de quitter la Cour
- 22 novembre 1639 : Françoise de Chémérault s'installe au couvent du Cherche-midi
- 28 ou 29 novembre 1639 : Marie de Hautefort s'installe au couvent des Dix-Vertus
- mi-décembre 1639 : Hautefort et Chémérault ont ordre de quitter Paris
- 26 décembre 1639 : Marie de Hautefort quitte Paris et s'en va à La Flotte, près du Mans
- janvier à mai 1640 : intrigues de Françoise de Chémérault pour retourner à la Cour, colère d'Anne d'Autriche
- mai 1640 : Françoise de Chémérault quitte Paris pour aller à Poitiers

Pour clarifier une histoire souvent confuse, il m'a semblé que les favorites de Louis XIII devaient être étudiées en tant que groupe, même si chacune a un caractère bien tranché. Cela est rendu plus facile et plus évident par le fait que la période du règne qui les concerne est nettement circonscrite : 1630-1640. Au fil des recherches, il est apparu de plus en plus clairement que leurs trajectoires étaient étroitement liées, la faveur de l'une entraînant la faveur de l'autre, par toute une série d'événements qui seront détaillés dans les notes. Les favorites de Louis XIII fournissent aussi un bon exemple d'activité politique féminine au